



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Eau**

Affaire suivie par Emilie LEVAN
unité-GQT-LET260703
Tél : 05 59 80 87 93
Mél : ddtm-secheresse@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 16 juillet 2026

La cheffe adjointe du service eau

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Mise en vigilance sécheresse sur le bassin de l'Adour Maritime

Une baisse des débits est constatée sur l'ensemble des cours d'eau et devrait se poursuivre compte-tenu de l'absence de précipitations significatives à venir et des fortes températures enregistrées.

Pour garantir un débit minimum et préserver la qualité des eaux, des restrictions sur les prélèvements d'eau directement dans le cours d'eau, ses affluents et sa nappe d'accompagnement (puits, forages,...) pourraient être mises en place dans les semaines à venir, en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et de l'état du cours d'eau pour tous les usagers concernés (prélèvements irrigation, domestiques et autres usages).

Les particuliers et les professionnels sont encouragés à adopter dès à présent des pratiques responsables pour économiser l'eau, en suivant les éco-gestes recommandés afin de contribuer à la préservation de la ressource.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe adjointe du service eau


Aurélie Birlinger

1/2

À l'intention de :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes d'Anglet, Arcangues, Bayonne, Biarritz, Boucau
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Madame la directrice du Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'Aygas
- Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture
- Monsieur le Président du Groupement des Irrigants
- Monsieur le Responsable de l'OFB